

Pour diffusion immédiate

Plan d'action intersectoriel en itinérance de la région de Montréal 2015-2020 : Un pas de plus vers une réponse globale et durable face à l'itinérance

Montréal, le 19 octobre 2018 – À l'occasion de la 29^e édition de la Nuit des sans-abri, le Centre intégré universitaire de santé de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) est fier de présenter le bilan de la dernière année du plan intersectoriel 2015-2020 en itinérance de la région de Montréal. La présidente-directrice générale du CCSMTL, Mme Sonia Bélanger, dresse un portrait fort positif des réalisations accomplies à mi-parcours, grâce à l'action concertée des partenaires montréalais dans la lutte contre l'itinérance.

« Comme instance responsable de la coordination des actions montréalaises de lutte contre l'itinérance, le CCSMTL s'engage à poursuivre son leadership dans la concertation des différents partenaires montréalais afin de mettre en place des solutions concrètes et pérennes à l'enjeu de l'itinérance dans la métropole, souligne Mme Sonia Bélanger. Il reste beaucoup à faire, notamment pour les femmes, les jeunes et la communauté autochtone. La collaboration entre la ville et le milieu communautaire est essentielle pour faire une différence auprès des personnes les plus vulnérables de notre société ».

Le CCSMTL demeurera mobilisé dans la lutte à l'itinérance au cours de l'année 2018, en déployant la *Stratégie d'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir*. Celle-ci vise à mieux desservir les clientèles itinérantes par une meilleure prise en compte de leurs besoins, une adaptation des services, de la formation et des outils pour les professionnels développés par le CREMIS. Le CCSMTL est également promoteur de l'étude de faisabilité sur l'implantation des *wet services* à Montréal par notre institut universitaire en dépendances, une démarche qui rallie l'ensemble des partenaires autour de l'élaboration d'une solution inspirée des meilleures pratiques et adaptée à la réalité montréalaise.

Le Plan d'action intersectoriel en itinérance de la région de Montréal (2015-2020) relève du Comité directeur composé de quelque 25 représentants de différents ministères, de la Ville de Montréal, d'établissements de la santé et des services sociaux, d'organismes publics et communautaires, tous préoccupés par l'itinérance. Le Plan d'action comprend 168 mesures déployées dans 5 axes d'intervention prioritaires : le logement, les services de santé et de services sociaux, le revenu, l'éducation, l'insertion sociale et l'insertion socioprofessionnelle, la cohabitation sociale et les enjeux liés à la Judiciarisation. Voici quelques exemples de réalisations dans chacun de ces axes pour l'année 2017-2018.

Faits saillants 2017-2018 : Agir ensemble, créer des solutions durables

Axe 1 - Le logement

Depuis 2015

- 549 unités de logements sociaux dans 23 projets réalisés ou avec engagement de subventions, visant une diversité de profils de populations itinérantes;

- Intégration en logement de 500 personnes en situation d'itinérance, avec un soutien individualisé, dans des projets de stabilité résidentielle avec accompagnement.

Axe 2 - Les services de santé et de services sociaux

- 18 points de service pour l'obtention de la carte d'assurance maladie pour les personnes en situation d'itinérance : 601 cartes émises en 6 mois;
- Halte-chaleur nocturne ouverte toutes les nuits durant la période hivernale;
- Projet de recherche Sphère visant à accompagner 150 jeunes de 12 à 24 ans ayant vécu de l'exploitation sexuelle ou de la prostitution;
- Ouverture du 4e service d'injection supervisée à Spectre de rue;
- Clinique médicale de proximité à la Rue des femmes.

Axe 3 - Le revenu

- Service d'administration budgétaire pour les jeunes de la rue et les personnes en situation d'itinérance suivis au CLSC des Faubourgs et à EMRII;
- Démarches dans les centres de détention pour faciliter la demande d'aide sociale avant la sortie des détenus.

Axe 4 - L'éducation, l'insertion sociale et l'insertion socioprofessionnelle

- Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) offert dans 7 organismes en itinérance avec 68 places disponibles;
- Programmes adaptés de préparation à l'emploi visant plus de 250 personnes en situation d'itinérance offerts par le Sac à dos et le Groupe information travail;
- Projet pilote Sortie carcérale du YMCA pour préparer les détenus à leur sortie de l'Établissement de détention de Montréal (Bordeaux) afin de prévenir l'itinérance.

Axe 5 - La cohabitation sociale et les enjeux liés à la Judiciarisation

- Projet *Prévenir* visant à accueillir les personnes autochtones vulnérables arrivant en territoire montréalais;
- Toilettes publiques autonettoyantes dans l'arrondissement Ville-Marie;
- Projet pilote à la Cour municipale de Montréal pour favoriser l'accès des personnes autochtones en situation d'itinérance aux programmes de déjudiciarisation;
- Création de postes d'agents ressources en itinérance dans les 32 postes de quartier du SPVM;
- Adoption de recommandations contre le profilage social et racial par la Ville de Montréal.

-30-

Renseignements :

Justin Meloche

Affaires publiques

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux

du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

514 995-9704